

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école Élan

lundi 19 décembre 2022 18h30 à l'école

1. Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Personnes présentes : Nathalie Bourget (direction), Carole-Anne Gascon (membre parent, vice-présidente), Maryse Gagnon (membre enseignant), Hugues Lévesque (membre de la communauté), Nuriya Akhmetova (membre parent), Mélanie Bérubé (membre enseignant), Lise Geffray (membre parent), Anabelle Guérette (membre parent) (à l'école).

Présente via Teams : Lila Saidi (membre service de garde).

Invitée : Maude Landreville (représentante du comité sécurité)

Personnes absentes : Marie-Josée Latour, Pascal Dufour, Charlotte Soret

Adoption de l'ordre du jour proposée par Anabelle, appuyée par Lise.

2. Déterminer les rôles et responsabilités pour la rencontre

- a. Secrétaire : Mélanie
- b. Gardienne du temps : Maryse

3. Questions du public

Il n'y a aucune question du public.

4. Revue et adoption du procès-verbal de la rencontre du CÉ du 07-11-2022 via TEAMS

Quelques coquilles sont corrigées.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Nuriya, secondée par Lise.

5. Approbation du renouvellement du projet particulier (fait en séance extraordinaire)

La demande de renouvellement du projet particulier auprès du MEES a été envoyée par la direction. Cela concerne la période 2024-2029. C'est un dossier élaboré, préparé par la direction en collaboration avec la conseillère pédagogique aux écoles alternatives.

L'approbation du CÉ a été donnée en séance extraordinaire le 12 décembre 2022.

6. Point sécurité

a) Les membres du conseil d'établissement ont approuvé à l'unanimité le dossier du projet déposé par l'école Élan au PAFFSR pour assurer la sécurité aux abords de notre école.

Dépôt au CÉ de la lettre d'appui au dossier de soumission de projet de l'école Élan au programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR).

Cette lettre provient de la direction générale du CSSDM, Madame Isabelle Gélinas. C'est un appui important aux démarches de l'école, en concertation avec le comité sécurité et le Conseil d'établissement de l'école Élan.

Dépôt de la lettre proposé par Maryse et appuyé par Lise.

Intervention du membre invité à propos des améliorations demandées par le comité sécurité à la Ville et au Ministère des Transports et de la Mobilité durable. Les demandes tiennent compte de plusieurs facteurs qui rendent notre milieu unique :

- notre école est située à la jonction des arrondissements de Ville-Marie et du Plateau Mont-Royal;

- le territoire est enclavé dans des axes principaux et très fréquentés, qui sont régis par les autorités provinciales;
- les travaux effectués dans le Pont-tunnel Louis-Hippolyte La Fontaine créent un affût de circulation automobile inédit à proximité de l'école;
- nous avons un haut taux d'élèves qui viennent en transport actif, à partir de plusieurs quartiers puisque nous ne sommes pas une école de quartier.

Il faut augmenter le sentiment de sécurité autour de l'école, par des aménagements autour de l'école, mais aussi en allant rayonner à 1,6 km de l'école au niveau des infrastructures. La demande qui sera déposée au Ministère des Transports et de la Mobilité durable en janvier 2023 (date limite : 15 janvier 2023) inclut de nombreuses propositions et des représentations au niveau de la sécurité. L'arrondissement du Plateau Mont-Royal s'est déjà engagé à effectuer 3 actions.

b) Projet de changement de nom d'une ruelle

Intervention du membre de la communauté, à propos des actions à prendre suite au décès de la fillette à l'intersection de Rouen / Parthenais. Les actions à prendre pour le moment sont plutôt du type personnel, au niveau des parents. Avec la lettre d'appui provenant de la direction du CSSDM et le dossier qui sera envoyé au Ministère des transports et de la Mobilité durable, il n'est pas du ressort du CÉ d'entreprendre d'autres actions pour le moment.

7. Suivi consultation des élèves sur la cour d'école

La consultation effectuée en classe démontre que les élèves souhaitent avoir des bancs verdis (entre 5 et 10).

Puisque l'organisme *Le Semoir* demande 15 000\$ pour 5 bancs verdis, le comité cour souhaite plutôt demander le financement pour obtenir la terre et les végétaux au programme *Écoles de quartier*. Le CÉ pense que le comité cour devrait aller de l'avant avec cette demande.

Il est suggéré qu'une demande soit faite auprès de la quincaillerie RONA de l'avenue du Mont-Royal pour obtenir du bois. Des parents du comité cour

pourraient construire les bancs. Le CÉ précise qu'il serait important de prévoir la durabilité des constructions qui seront faites. Peut-être que l'école des métiers de la construction pourrait aider à la construction? La rénovation de la scène : il faudrait faire 3 soumissions pour la rendre sécuritaire. Ce sera fait en janvier 2023.

Le comité cour d'école déposera demain la phase 2 du projet de vigne, pour obtenir la subvention de 2000\$ de l'Arrondissement. Le CÉ appui le dépôt de la lettre de la direction pour autoriser cette demande : proposé par Lise et appuyé par Anabelle.

8. Fin des travaux

Le CÉ se demande comment souligner la fin des travaux. L'existence de l'école Élan dans la bâtisse actuelle a 30 ans cette année (depuis l'année scolaire 1991-1992). Ces 2 événements pourraient être soulignés conjointement.

L'équipe-école sera consultée à ce sujet lors de la prochaine rencontre administrative (12 janvier 2023). Le point sera à l'ordre du jour du CÉ qui suivra.

9. Communications : Wapiti et Facebook communautaire

Le CÉ est informé que le journal Wapiti est une communication qui part de l'école. Il ne fait pas partie du Facebook communautaire. Le journal étant approuvé par l'école avant sa publication, il ne peut être publié sur le Facebook de la communauté avant que le contenu soit approuvé. Il en est ainsi pour tous les comités : la direction approuve les informations diffusées. De plus, l'école fait partie du CSSDM et est soumise à ses règles. L'école souhaite également que les communications soient claires pour les parents et qu'aucune confusion ne soit créée.

Les membres du comité communication en sont déjà informés. Les parents de l'école seront avisés que les communications doivent d'abord venir de l'école pour qu'elles soient officielles.

10. Mot de la direction

a) Suivi du projet éducatif

Le 29 novembre 2022, l'équipe enseignante a débuté le travail sur le nouveau projet éducatif de l'école. Un sondage sera envoyé aux parents, il est présentement retravaillé pour correspondre à la réalité des écoles alternatives.

Les objectifs de notre ancien projet éducatif, en lecture et en écriture, sont en voie d'être atteints.

Les parents seront également consultés à propos du PEVR (Projet Éducatif Vers la Réussite), qui est du ressort du CSSDM. Un sous-comité de parents sera formé pour répondre à quelques questions à ce sujet, en janvier 2023.

11. Mot du SDG

a) L'adoption des règles de fonctionnement du SDG est reportée en janvier 2023.

b) Accueil du matin en extérieur

L'accueil du matin a lieu à l'extérieur dès 7h00, sauf si la pluie est trop intense ou si le froid ne le permet pas (selon les chartes de l'école et du CSSDM).

Le CÉ mentionne que certains parents sont préoccupés par la possibilité que des enfants ou des éducatrices aient froid. Les membres du CÉ sont étonnés d'apprendre que les enfants sont à l'extérieur dès 7h00 : c'est l'horaire qui avait été laissé par l'ancienne technicienne, l'équipe-école pourrait réfléchir à nouveau à cette organisation.

Les postes qui étaient non comblés sont maintenant comblés.

12. Mot des enseignant.e.s

Aucun message

13. Désignation de la prochaine secrétaire

Secrétaire : Maryse

14. Levée du conseil 20h50

Proposée par Anabelle, approuvée par Lise.